



**R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e**

C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2026 À 18H00

Nombre membres élus :	23	
Nombre membres élus en exercice :	23	Le Conseil Municipal d'Ambès,
Présents :	21	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Représentés :	01	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de
Votants :	22	M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
Absents :	01	<u>PRÉSENTS</u> : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Date de la convocation :		Rémi PIET, Isabelle BESSE, Enzo BORTOLATO, Sophie DAGNAUD, Nicolas
25 mars 2026		MUZOTTE, Marie-Pierre FETIS, adjoints au Maire ;
Certifié exécutoire		Christian LAPEYRE, Martine MAURY, Florence ALBANESE, Christophe BOURDIEU,
Compte tenu de l'envoi en		Stéphanie LAHURE, Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Leïla LEGLISE, Lilian LOPEZ,
Préfecture le :		Romain RITOU, Alain ARTIERE, Delphine MALVOISIN, Grégory BORTOLATO,
		Eléanore LAPORTA, conseillers municipaux.
Et de la publication en ligne le :		<u>ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)</u> : Sébastien BROUSTET donne procuration à Gilbert
		DODOGARAY
Le Maire,		<u>ABSENT(S)</u> : Mme Sylvie FRADIN
		<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u> : Lilian LOPEZ

DÉLIBÉRATION N° 016 04 2026 – DIRECTION GENERALE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2026 – COLUMBARIUM

Présentation par M. le Maire

Le cimetière d'Ambès est à ce jour doté de 3 columbariums :

- 1 columbarium de 4 cases, installé en 2005 ;
- 1 columbarium de 18 places, installé en 2009 ;
- 1 columbarium de 12 places, installé en 2020 et au sein duquel il reste 3 places.

Afin de répondre à la demande de la population, il est envisagé l'acquisition d'un nouveau columbarium de 12 places, dont le coût s'élève à 6731€.

Dans ce cadre, la Collectivité a déposé deux demandes de subventions :

- Une au titre de la DETR, pour un montant de 1963.21€, représentant 35% du montant HT de l'opération ;
- Une auprès de Bordeaux Métropole, pour un montant de 1822.98€, soit 32.50% du montant HT de l'opération, dans le cadre du Contrat de Co-développement CODEV6.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

NOM DE LA COLLECTIVITE :	AMBES		
NUMERO SIRET :	21330004900011		
INTITULE DU PROJET :	INSTALLATION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM		

NATURE DES DEPENSES	H.T.
foncier	0,00 €
maîtrise d'œuvre	0,00 €
études	0,00 €
travaux	5 609,17 €
Autres	0,00 €
MONTANT DE L'OPERATION	5 609,17 €

RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DETR demandée	1 963,21 €	35,00 %		
DSIL demandée	0,00 €	0,00 %		
Fonds vert	0,00 €	0,00 %		
FNADT	0,00 €	0,00 %		
Agence nationale du sport	0,00 €	0,00 %		
Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
ADEME	0,00 €	0,00 %		
Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 %		
Autre aide de l'Etat à préciser 1/	0,00 €	0,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental	0,00 €	0,00 %		
Conseil régional	0,00 €	0,00 %		
Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
Autre collectivité	1 822,98 €	32,50 %	01/04/2026	01/05/2026
Sous-total aides publiques	3 786,19 €	67,50 %		
AUTRES AIDES NON PUBLIQUES				
Dons	0,00 €			
Aides privées	0,00 €			
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €			
Sous-total aides non publiques	0,00 €			
PART DE LA COLLECTIVITE				
Fonds propres	1 822,98 €			
Emprunt	0,00 €			
Credit bail ou autres	0,00 €			
Recettes générées par le projet (loyer... total annuel)	100,00 €			
Total autofinancement	1 922,98 €	34,28 %		
		Total Financement H.T.	5 709,17 €	

- **AUTORISE** M. Le Maire à déposer les demandes de subventions suivantes :
 - * auprès de l'État, au titre de la DETR, pour un montant de 1963.21€, soit 35% du montant HT de l'opération ;
 - * auprès de Bordeaux Métropole, pour un montant de 1822.98€, soit 32,50% du montant HT de l'opération, dans le cadre du CODEV6 ;
- **AUTORISER** M. Le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré le 1^{er} avril 2026
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

